

[Environnement 92] J'assure la mission de co-président au sein de l'association

Notre association

Environnement 92 est une association tête de réseau qui fédère près de 52 associations des Hauts-de-Seine ayant à cœur de préserver la nature en ville et de lutter contre toutes formes d'attaques à l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de chacun. Elle compte plus de 3200 adhérents qui couvrent l'ensemble du territoire des Hauts de Seine. Les activités d'Environnement 92 s'articulent autour de 2 grandes actions : - Animation et communication

- 2 projets concrets dans le 92 : Cartographie des paysages et des continuités écologiques et Programme « Planter des arbres dans les communes carencées en végétation ».

Mission

Description de la mission:

La mission de co-président de l'association est une mission de direction pleine et entière. La répartition finale des tâches entre les 2 co-présidents se fera avec le ou la candidat(e) retenu.

Les activités principales de l'association portent sur l'animation et les 2 projets phare (planter des arbres et cartographie des paysages/modélisation des continuités écologiques).

Elle implique également le partage de décisions sur l'organisation de la fédération, sur ses missions vis-à-vis de ses associations adhérentes, sur le montage de nouveaux projets et la recherche des financements.

Compétences

Le sens des responsabilités et de « management », le sens des relations humaines, les capacités rédactionnelles sont requis, comme une forte motivation pour les questions d'environnement sera apprécié.

L'activité conviendrait tout à fait à une personne retraitée qui serait prête à s'investir dans une association d'environnement en assumant des responsabilités réelles de direction.

Autres conditions requises

-Avoir un ordinateur (possibilité d'effectuer une partie de la mission en télétravail).

-Le ou la candidate doit habiter les Hauts de Seine. La proximité du siège de l'association : 16, rue de l'ouest, 92100 Boulogne-Billancourt ou du domicile de la présidente 17, rue de la Brise 92370 Chaville serait appréciée.

Pourquoi s'engager avec Environnement 92?

Environnement 92 est une association très active tant pour ses missions de tête de réseau que ses projets de terrain. L'association est habilitée à participer au débat public pour l'environnement. Elle est également agréée pour la protection de l'environnement. Concrètement, Environnement 92 rédige des avis sur des projets touchant tout aspect de l'environnement dans les Hauts de Seine, participe à des enquêtes publiques, émet des avis

et des prises de position ; l'association est représentée dans de nombreuses commissions. L'association a créé un site internet, et présente dans les réseaux sociaux, publie des news letters et organise régulièrement des colloques départementaux, lieux d'échange et de dialogue avec les associations adhérentes et les acteurs du terrain (élus, services techniques

des mairies, entreprises et institutions).

En parallèle, l'association anime dans le cadre de la lutte contre les dérèglements climatiques

et l'effondrement de la biodiversité ordinaire :

- un projet de cartographie des paysages et des continuités écologiques des Hauts-de Seine, en collaboration avec le monde académique (Université Paris Cité).

L'objectif ultime de cette modélisation sera de repérer les terrains à renaturer et les zones où il sera indispensable de créer de nouveaux espaces verts intermédiaires pour consolider ou étendre les réseaux écologiques. Ce travail initié en 2019 a permis de cartographier l'ensemble du département à l'arbre près ; les cartes sont ensuite proposées dans l'élaboration des Plan Locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) afin de mieux concilier biodiversité et aménagement.

- Un projet de plantation d'arbres, motivé par la nécessité de sensibiliser davantage les citoyens et surtout les élus au besoin, en cas de canicules, d'avoir des îlots de fraîcheur devant le développement excessif d'opérations d'urbanisme et d'aménagement. Le projet, démarré en 2020, propose de planter soit un nombre restreint d'arbres, soit des bosquets urbains sur des terrains publics dans les communes carencées en espace verts (un potentiel de 21 villes sur un total de 36) du département. Ce projet a une dimension sociale et solidaire en fournissant du travail à des personnes en difficulté grâce au concours des salariés en insertion de l'association ESPACES (groupe Emmaüs) et l'implication directe de la société civile par un appel à la générosité du public et des entreprises.

Début de la mission : dès que possible

Fréquence de la mission :

La durée de travail estimée en moyenne est de 2 à 3 jours par semaine et peut augmenter suivant le partage des responsabilités avec la présidente actuelle de l'association. Il faut également prévoir les soirées consacrées aux réunions de bureau et celles du Comité directeur. L'association étant déjà très structurée, il est très facile d'anticiper et d'organiser les tâches à réaliser.

L'aménagement du temps de travail sera établi avec la présidente avec toute la flexibilité nécessaire. Les périodes de vacances ne sont pas imposées sauf la période estivale (Juillet-Août).

Pour postuler, envoyez un mail à Madame Irène Nenner,

Email : in.env92@gmail.com

Tél : 06 14 40 59 57